



De l'Église conciliaire à l'Église ultra conciliante

Il est intéressant de faire un parallèle entre ce qui s'est passé récemment à Rome, et ce qui s'est passé au concile Vatican II. Même si les choses ne sont pas absolument identiques, elles sont très instructives.

Vatican II (1962-1965)

C'est certain, les Pères qui ont participé au concile Vatican II n'étaient pas tous des modernistes, loin s'en faut. Il y avait parmi eux beaucoup de bons évêques, sérieux, compétents et désireux de propager partout la foi catholique dans toutes ses exigences et au prix de sacrifices nombreux. Il n'empêche, cette majorité s'est laissée influencer et entraîner pour ne pas dire manipuler, par des meneurs modernistes bien préparés qui avaient un tout autre but.

Ces modernistes n'attendaient, on le sait, que l'occasion d'un concile œcuménique pour mettre en œuvre leur redoutable tactique. Le cardinal Billot en particulier, l'a signalé avec d'autres dès 1923 au Pape Pie XI qui lui aussi évoquait alors la réunion d'un concile. Le cardinal Billot disait en conclusion *"Ne doit-on pas craindre de voir le concile « manœuvré » par les pires ennemis de l'Église, les modernistes, qui s'approprient déjà, comme des indices certains le montrent, à profiter des États généraux de l'Église pour faire la révolution, un nouveau 1789"* (p.289 « Marcel Lefebvre, Une vie » Mgr Tissier de Mallerai)

Voilà pourquoi ce concile pastoral dont on vous parle si souvent dans les différentes revues et bulletins de notre Fraternité, dans le but d'éclairer et protéger votre foi, n'a pas et ne peut pas avoir l'autorité d'un concile infaillible comme les autres conciles œcuméniques bien connus de l'histoire de l'Église. Il est d'un genre à part, un troisième genre, pourrait-on dire. En effet il y a eu dans l'histoire :



1- les bons conciles : ils peuvent être généraux (œcuméniques) ou particuliers ; ex : Concile de Trente 1542-1563 ; les conciles de Tolède etc.

2- les mauvais conciles, non reconnus par l'Église ; ex : 2^e Concile d'Éphèse – 449 (appelé brigandage d'Éphèse) ; le Concile in Trullo (691-692). etc.

3- et il y a le concile pastoral Vatican II. Sa caractéristique, inédite dans l'histoire de l'Église, est qu'il est tellement ambigu et confus dans ses textes que l'on constate à l'usage que c'est toujours le mauvais qui en est tiré.

Ce concile est donc très contestable, en lui-même et dans

son application. Il a d'ailleurs été contesté principalement par notre fondateur Mgr Lefebvre et par Mgr de Castro Mayer. (cf livre "J'accuse le Concile" de Mgr Lefebvre).

Nous devons, à leur suite, continuer à le contester tant qu'il demeurera "la boussole" des dirigeants en place à Rome puisque ses ravages continuent... en pire. C'est une question de foi.

Ce n'est pas le nombre de 2500 évêques présents au Concile qui doit nous impressionner.

Tous ces pères n'étaient pas pleinement unanimes dans les documents contradictoires qu'ils ont, de fait, signés. Bien souvent c'est par lassitude qu'ils l'ont fait et les meilleurs surtout voulaient en finir avec ses discussions interminables et alambiquées qui leur fatiguaient la tête : un vrai lavage de cerveau : ils en avaient assez. Marre !

Alors Paul VI signait des textes mal faits, sans cesse retouchés ; il sentait bien que tout devenait incontrôlable et dans ce brouillard il ne voyait plus la piste et comment gérer l'atterrissage, il signait afin de mettre un terme.

Les évêques disaient *"Cela ne peut pas être mauvais et puisque le pape le fait : alors je signe."*

Ce fut un concile long et bâclé : bâclé parce que trop long dans des discussions volontairement confuses, avec une utilisation

surabondante d'un vocabulaire imprécis et nouveau que seuls les experts (suspects de modernisme) maîtrisaient parfaitement. En aucune façon l'intelligence qui est faite pour le vrai et la clarté ne peut y trouver sa satisfaction pour des directives sûres.

Contrairement à ce que l'on veut nous faire admettre, ce concile pourra être remis en question du tout au tout par une autorité incontestable et décidée à mettre l'ordre catholique sans aucune autre considération, c'est-à-dire ne cherchant ni à plaire aux protestants, ni à plaire aux juifs ou aux musulmans ou aux libéraux et aux francs-maçons... etc.



Un futur successeur de Pierre aux idées nettes, à la tête bien vissée et qui ne fera pas les choses à moitié pourra envoyer promptement toutes ces décisions tortueuses dans la corbeille des ambiguïtés, dans la poubelle des erreurs ou dans la fosse nauséabonde des hérésies pour que tout cela rejoigne les autres inventions inspirées par Satan, « le père du mensonge ».

Ce jour viendra, vous pouvez en être persuadé car la Sainte Église ou plutôt celle qui en ce moment se prétend telle, ne pourra pas indéfiniment faire croire aux fidèles des inepties, surtout des inepties énormes condamnées de manière très officielles comme l'œcuménisme



(toutes les religions peuvent donner le Salut) et la liberté religieuse (l'homme est libre de croire ou de ne pas croire et d'adopter la religion de son choix), la nouvelle messe de Luther, la renonciation théorique et pratique de la doctrine sociale de l'Église.

C'est justement parce que notre foi catholique est très précise et très affirmative sur beaucoup de points (même si par ailleurs elle est pleine de mystères) que la contestation de ces points par ses propres chefs ne peut être recevable par les simples catholiques : la trahison est trop visible.

Avis à ceux qui ont des doutes.

- Ceux qui doutent que ce point de vue soit objectif et qui disent que le concile Vatican II avec ses cinquante ans d'existence a désormais une autorité incontestable ;
- ceux qui pensent que ce concile doit s'inscrire nécessairement dans la Tradition de l'Église grâce à une habile interprétation qui doit décanter le bon grain de l'ivraie qui s'est glissée par mégarde ;
- ceux qui croient qu'il suffira de mettre en lumière cette sage et savante interprétation par "une herméneutique de la continuité" (encore une expression de professeur retors) pour dissiper les fumées médiatiques qui obscurcissent toujours et encore l'excellent et vrai Concile que l'on n'a pas encore découvert...
je les invite à s'intéresser aux événements plus récents qui se sont passés à Rome avec l'approbation du pape François et le soutien de bon nombre de ses amis cardinaux et évêques.

Nous devons toujours garder comme base de raisonnement les fondamentaux de la foi et de la morale catholiques et ceux qui s'en écartent, fussent-ils « docteurs en Israël » ou « assis sur la chaire de Moïse » donc, apparemment, l'Église enseignante, ne peuvent avoir autorité pour nous imposer des nouveautés si criantes : « Il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

Cinquante ans après Vatican II : comment après l'Église conciliaire est-on passé à une Église ultra conciliante ?

Ces événements sont intéressants en ce sens qu'ils nous éclairent toujours plus sur la méthode moderniste, méthode qui se perfectionne, il faut le reconnaître, car maintenant ils sont plus à l'aise et plus rapides dans l'exécution de leurs plans. Leur façon de faire est très efficace pour instaurer une situation nouvelle, un climat nouveau dans l'Église. Ceci leur permettra d'aller par la suite encore beaucoup plus loin et de faire admettre des changements toujours plus audacieux qui dénaturent

l'Église du Christ.

Mais pour ces modernistes il n'y a là rien d'anormal puisque l'Église doit être en perpétuelle mutation et même à la pointe de la nouveauté ou du progrès et, selon eux, c'est pour cela que le Christ l'a instituée.



Le pape Pie IX avait bien compris cette mentalité perverse quand il condamna la proposition suivante : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et composer avec le progrès, le libéralisme et la culture moderne. » Syllabus n°80

C'est vraiment une œuvre démoniaque à laquelle nous assistons. Encore une fois "la révolution en chape et en tiare" dont parlaient les francs-maçons au 19^e siècle est plus que jamais en marche. Les baptisés suivent uniment les pasteurs imbibés des principes faux du libéralisme en croyant suivre le Christ lui-même et ce sont les papes conciliaires, les uns après les autres qui imposent une cadence de plus en plus vive, laissant derrière eux, au fur et à mesure de leur course, des pans entiers de la tradition. Les derniers événements jettent une lumière plus intense sur la réalité de ce "mystère d'iniquité" signalé par saint Paul 2 thess. 2/7.

Que s'est-il passé à Rome?



Suite aux deux synodes (2014-2015) sur la famille, qui auraient dû servir normalement à fortifier la famille dans une fidélité plus grande à l'enseignement du Christ, en raison notamment des attaques de plus en plus violentes qu'elle subit dans la société civile, le pape a publié une exhortation apostolique *Amoris laetitia*, le 19 mars 2016, rendue publique en avril de la même année. Cette exhortation, beaucoup le constatent, contient des principes qui détruisent la famille. Cela fait bientôt deux ans que ce

document est sorti. Dès sa parution, il a très vite été interprété par les observateurs attentifs comme apportant un changement pastoral notable, surtout en ce qui concerne la question des divorcés remariés (adultères) puisque désormais ceux-ci, tout en vivant maritalement dans une seconde union, pourront communier comme les bons chrétiens qui s'efforcent de vivre en état de grâce.

En face de ce document il y a trois sortes d'attitudes de la part de la hiérarchie actuelle :

1- ceux qui sont favorables et enthousiastes aux décisions du pape : ce n'est plus "l'apostasie silencieuse" évoquée par Jean-Paul II, c'est l'apostasie joyeuse.

2- ceux qui sont contre et le font savoir avec plus ou moins d'énergie : cela va de la présentation polie de "dubia" ou « doutes » (restés sans réponse) jusqu'à des accusations respectueuses de propager des hérésies manifestes.

3- ceux qui ne disent rien, du moins en public (c'est la grande majorité). Ceux-ci semblent ignorer le problème. Ils ne sont ni pour, ni contre, du moins de manière officielle. Ils ne semblent pas être perturbés plus que cela et sont dans une sorte d'incapacité de réagir.

Saint Paul nous dit pourtant : *"Ne vous y trompez pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes... ne posséderont le Royaume de Dieu"* 1 Cor. 6-9/10.

Comprenons-le : l'adultère est un péché mortel, le péché mortel interdit de communier sinon c'est un autre péché mortel plus grave que l'on commet et qui porte le nom de sacrilège. cf : 1 Cor. 11-29.

Il faut ajouter : aucune autorité dans l'Église ne peut changer cela. Du moins, pour ce dernier point, c'est ce que l'on pouvait croire avant l'arrivée des deux synodes, de l'exhortation "Amoris laetitia", chapitre 8, et des interprétations subséquentes voulues par le pape.

Le Christ a donné un enseignement suffisamment clair. Il a interdit le divorce que Moïse avait permis en le

légiférant afin de limiter les abus les plus extrêmes. *" C'est à cause de la dureté de votre cœur "* que Moïse a autorisé le libelle de répudiation dira Jésus.

Mais le Christ a réinstauré le mariage dans sa perfection initiale et cela suppose qu'il donne aux baptisés toutes les grâces pour être fidèles.

Cette restauration se fait lorsqu'il dit : *"Moïse vous a dit...Moi je vous dis"* :

Il suffit de lire St Matthieu ch 19 v.8-9 *"C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais, au commencement, il n'en était pas ainsi. Or je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour infidélité, et en épouse une autre, commet un adultère, et que celui qui épouse une femme renvoyée commet un adultère."* L'Église n'a jamais changé sur ce point, jusqu'à François.

On a l'impression que le pape François dans une audace démesurée enseigne : *" Jésus a dit ...mais moi je vous dis : dans certains cas les adultères peuvent mener une vie dans la grâce, donc ils peuvent communier et se confesser tout en continuant à vivre comme ils sont... etc."*



C'est un autre Évangile, c'est sûr. En effet, pouvoir changer de femme ou de mari n'est-

ce pas une bonne nouvelle ça ? Mais rappelons-nous saint Paul *" Si quelqu'un, fût-ce nous-même ou un ange du ciel vous annonçait un autre évangile que celui que vous avez reçu : qu'il soit anathème. "* Gal. 1-9

Par quel artifice en est-on arrivé là ?

Tout cela a été rendu possible par l'application de leur méthode collégiale qui est de loin la plus perverse car généralement elle paralyse les réactions fortes des plus clairvoyants : chacun se sent obligé de suivre ce que la majorité a décidé à la fin des débats, surtout si l'autorité suprême approuve.

On peut aussi appeler cette méthode, la méthode Caïphe, puisque nous lisons : *" Alors les princes des prêtres et les anciens s'assemblèrent dans la cour du grand prêtre (Caïphe) ,*

et ils tinrent conseil pour se saisir de Jésus par ruse, et le faire mourir. » Mt 24-3/4. Quand on a un sale coup à réaliser, il faut le faire « par ruse » c'est la meilleure façon d'y parvenir.

Voyons le déroulement de leur stratégie malicieuse en six points.

1- L'autorité (moderniste) veut arriver à un but « pas très catholique » : légitimer une seconde union et donner la possibilité aux adultères d'accéder à la communion. Elle s'entend avec des personnes capables de la soutenir, des modernistes dépourvus de scrupules et dont "la perversion de l'esprit" dont parle saint Pie X dans *pascendi* (encyclique sur le modernisme) n'est plus à démontrer (ex : cardinal Kasper, cardinal Schönborn et autres)



2- L'autorité (moderniste) décide alors un concile (ou un synode : dans le cas qui nous occupe il y aura deux synodes) pour proposer un *aggiornamento* ou mise à jour de la doctrine sur la famille et répondre aux besoins de l'époque moderne. Eh oui, le concile Vatican II c'est vieux : aujourd'hui il y a d'autres besoins qui doivent être satisfaits pour le bien des hommes de ce temps.

3- Le jour du synode arrive et se déroule sur des plans modernistes : on propose des solutions nouvelles (mais pas si nouvelles que ça car elles ont déjà été appliquées abusivement contre l'autorité précédente : Jean-Paul II les avait interdites). Une résistance se dessine (ex : cardinal Burke, Cardinal Caffara : ce sont les anciens restés fidèles à Jean-Paul II et Benoît XVI). Il fallait s'y attendre. Les autorités modernistes en place repèrent les plus dangereux de ces opposants d'abord pour en prendre note. Elles commencent par les blâmer, puis les marginaliser et se réservent la possibilité de les éliminer par des sanctions au besoin.

4- À la fin du synode, le pape ou un de ses amis annonce officiellement que les échanges qui se sont déroulés ont jeté une lumière inédite (c'est une

nouvelle Pentecôte et on ne manque pas de rappeler l'action tangible du Saint Esprit : d'ailleurs c'est l'année de la miséricorde : comme la Providence est bonne !). À partir de là personne donc n'a le droit de contester ce que "l'assemblée ecclésiale" a décidé avec le pape pour le bien de tous : il faut se soumettre. Un document du pape sortira bientôt qui donnera les conclusions des débats (débats pipés d'un bout à l'autre) et donnera des directives.

5- Le document sort : c'est "*Amoris laetitia*" : ceux qui sont divorcés remariés sont exhortés à persévérer dans cette voie, à communier et vivre dans la paix leur seconde noce et les prêtres doivent les accompagner et tous les fidèles sont invités à se réjouir.

6- Les opposants sont stigmatisés comme des pharisiens sans cœur, des diviseurs orgueilleux et des ambitieux qui veulent faire parler d'eux ou encore des gens fermés par une formation dogmatique rigide, sclérosée, d'un autre âge.

Depuis Vatican II : un état de scandale permanent.

Les choses sont graves. Cela fait cinquante ans qu'il se passe des choses graves.

La tradition authentique, celle qui a été excommuniée, s'en offusque et s'en plaint souvent. C'est une preuve de sa santé : là où il y a réaction, là il y a encore la vie. Un cadavre ne réagit jamais en face des scandales et plus la foi est malade moins le scandale est perceptible.

Mais il faut tout de même faire un aveu, il y a parfois une lassitude compréhensible à dénoncer les scandales propagés par Rome ou ailleurs. Le doute peut s'installer. Est-ce la bonne façon de faire ? Est-ce qu'on n'en fait pas trop ?



Pourtant si nous croyons que la fsspx tient toujours haut et fier l'étendard de la vraie tradition c'est parce qu'à la différence des ralliés, elle pousse

jusqu'au bout la logique de cette tradition et qu'elle ne se tait pas en face des erreurs : elle les dénonce et ne manque pas aussi de dénoncer ceux qui les colportent.

Mais il y a un danger réel. Ne risquons-t-on pas de paraître de moins en moins crédible à force d'exercer ce rôle de censeur tous azimuts ? En le faisant ne donne-t-on pas l'impression que c'est là finalement notre "fonds de commerce" ? S'il fallait croire certaines critiques on finirait par se persuader que nous ne sommes friands que de cela - les scandales - afin de pouvoir en parler, nous distinguer et nous délecter de notre supériorité : "Seigneur je vous remercie de ne pas être comme le reste des hommes" disait le pharisien.

C'est faux nous ne nous délectons de rien et ceux qui ont l'impression du contraire se trompent. On peut juste faire une concession, il est vrai que parfois quand un bon argument extrêmement percutant démolit un sophisme ou une erreur, l'on peut ressentir une certaine satisfaction, la satisfaction du boxeur qui s'est bien battu contre un méchant agressif et qui l'a mis au tapis sans prendre une seule bosse. C'est humain, trop humain sans doute, mais ça ne va pas plus loin.



Mais il faut prendre note de cette critique qui nous est faite, car elle exerce une influence réelle sur beaucoup de personnes qui veulent la foi mais qui ne veulent pas entendre parler de conflits, notamment avec des hommes d'Église.

C'est une réaction naturelle mais qui manque de foi surnaturelle. Chacun aspire en lui-même à la tranquillité, à la paix, et à l'entente avec les autres : toujours se battre et jeter des dards contre ceci ou contre cela n'est-ce pas un signe de déséquilibre ?

Il faut répondre : ce serait vrai s'il s'agissait de brouilles mais ce n'est pas le cas. Ce que nous critiquons est désormais inscrit aux AAS (actes authentiques du Saint Siège) et c'est, ni plus ni moins, l'acceptation du

divorce catholique, de l'adultère et du sacrilège à répétition.

Conclusion

Ce qui s'est dit et décidé à Rome est très mauvais et la réaction de quelques uns dans l'Église



conciliaire est encore très faible en nombre (c'est évident) mais aussi en intensité. Ces résistants ne sont pas excommuniés de « l'Église ultra conciliante » du pape François qui est désormais en place.

Même s'ils ont des difficultés réelles, il est probable qu'ils ne le seront jamais. Jusqu'ici ils n'ont fait que déclamer leur mécontentement et réclamer des corrections sans rien obtenir si ce n'est un mépris affiché. Ils supportent cela assez bien. C'est un bon début me direz-vous, certes, mais c'est peu. Il n'est pas sûr que la foi bien diminuée par cinquante ans de divagations modernistes soit assez forte chez eux pour réagir au-delà de quelques belles paroles et de beaux témoignages écrits.

Certes c'est heureux qu'une poignée de notoriétés ecclésiastiques (cardinaux et évêques) réagissent et fassent un certain tapage pour avertir, mais cette réaction ne porte que sur un point précis de la doctrine catholique à savoir le mariage et les erreurs collatérales. Tout ce qui a précédé, tout ce pour quoi Mgr Lefebvre a été sanctionné et qui n'était pas moins grave, loin de là, semble totalement ignoré de ces nouveaux réactionnaires. Ils ne voient plus. Reconnaître un schisme en ce qui concerne la fsspx ne semble pas trop les gêner (cf : intervention du cardinal Burke 15-07-2017). Un bandeau est sur leurs yeux. Il serait temps pour eux de revenir pour de bon à une tradition plus pure et plus libre du carcan moderniste de Vatican II. Ils font, en ce moment, à cause de la nouvelle pastorale sur le mariage, une petite expérience des déboires qu'a connus en son temps le fondateur d'Écône pour préserver, lui et Mgr Castro Mayer, tous les fondements de la foi.

Abbé Pierre Barrère

Carême 2018... la Réparation

Qu'est-ce qu'une réparation ? En terme juridique, la réparation est un dédommagement d'un préjudice par la personne qui en est responsable, soit par le rétablissement de la situation antérieure, soit par le versement d'une somme d'argent, c'est-à-dire de dommages-intérêts.

Le préjudice se mesure aussi à la qualité de la personne offensée : il est par exemple plus grave de désobéir à son père qu'à un camarade et il est plus grave d'offenser Dieu qui est infiniment juste, bon et souverain et dont la loi est sainte que d'offenser le président.

Le péché originel fut une offense infinie, car c'était une désobéissance à Dieu qui est infini. La sanction de cette faute fut donc proportionnée : l'homme perdit ses dons préternaturels et subit depuis lors, la souffrance, la mort et l'attirance au péché. Par cette faute au commandement divin, l'homme perdit aussi l'amitié divine et l'éternité bienheureuse du Ciel.



Après le péché originel, les hommes ont cherché à réparer l'offense faite à Dieu en offrant des sacrifices. Mais aucun homme ne pouvait dédommager convenablement Dieu, car la marque du péché qui avait entaché l'âme d'Adam et Ève se transmettait de génération en génération. Il a fallu que Dieu lui-même, dans un élan d'amour pour les hommes, envoie Jésus, la deuxième Personne de la Sainte Trinité pour réparer : « *Vous n'avez voulu ni sacrifice ni oblation, mais vous m'avez formé un corps ; vous n'avez pas agréé les holocaustes pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici, je viens.* » (Heb. 10-5)

En s'offrant à Dieu sur la Croix, Jésus a réparé parfaitement, en strict justice, l'offense infinie. Parce que Jésus est vrai Dieu et vrai homme, son acte d'amour infini réparait bien plus que tous les péchés du monde. « *Et de fait, il s'est vraiment chargé de*

nos infirmités, il a porté lui-même nos douleurs ; il a été broyé à cause de nos iniquités ; il a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, détruisant l'acte qui était écrit contre nous et nous était contraire avec ses ordonnances ; et il l'a fait disparaître en le clouant à la croix... afin que, morts au péché, nous vivions pour la justice. » (Isaï 53-4)

Jésus-Christ a fondé l'Église catholique comme moyen pour appliquer aux âmes les mérites de sa réparation au Calvaire. L'Église catholique, par ses sacrements et par sa doctrine sainte, efface le péché originel au baptême, rétablit l'âme dans la grâce et la vivifie, lui ouvrant ainsi l'éternité bienheureuse.



Notre Seigneur Jésus-Christ est le seul Rédempteur : « *Je suis la voie, la Vérité et la vie* » (Jean 14-6)... Mahomet, Bouddha, Allah, Gandhi, Shiva... n'ont jamais réconcilié Dieu et les hommes, ni réparé le péché, ni ouvert les portes du Ciel ! C'est une tromperie de laisser entendre que l'on se sauve par toutes les religions et c'est une erreur très subtile de faire croire que les fruits de la Rédemption s'appliquent 'en quelque sorte à tout homme, car tout homme est un chrétien anonyme'.

Cette nouvelle pastorale d'un 'Salut Automatique Pour Tous' va même plus loin que l'hérésie de Luther, car non seulement, elle nie la nécessité des œuvres pour être sauvé, mais elle nie aussi la nécessité de la foi. Dans cette nouvelle pastorale humaniste, seuls quelques leurres de bonté suffisent... Les enterrements actuels montrent cela bien souvent : À l'enterrement de Johnny, le père Benoist de Sinety, vicaire général de Paris, concluait ainsi son homélie : 'Entre dans la Lumière Johnny Hallyday, une Lumière, un Feu qui ne s'éteint jamais.

Te voilà accueilli par un Père qui ouvre les bras à l'enfant tant aimé, toi qui as tant cherché et tant donné aussi.' La chanson de Michel Polnareff illustre bien cette pastorale ambiante : « ... On ira tous au paradis, qu'on soit béni ou qu'on soit maudit, les bonn' sœurs et tous les voleurs. Tout' les brebis et tous les bandits. Avec les saints et les assassins. Les femmes du monde et puis les putains. Ne crois pas ce que les gens disent. C'est ton cœur qui est la seule église. N'aie pas peur de la couleur des flammes de l'enfer. On ira tous au paradis. Qu'on croie en Dieu ou qu'on n'y croie pas, Qu'on ait fait le bien ou bien le mal ... »

Et pourtant... l'Église a toujours enseigné que si Jésus-Christ a pleinement satisfait à la justice divine par son sacrifice sur la Croix, seuls ceux auxquels ses mérites seront appliqués dans les sacrements, seront justifiés. « *Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné.* »

Par le sacrement de pénitence, le péché mortel est remis ainsi que la peine éternelle qui lui est due, mais il peut rester une peine temporelle à subir. Le péché étant un désordre qui fait préférer un bien temporel à Dieu, une réparation est alors exigée par Dieu qui est juste. Cette réparation est bonne, car elle permet à l'homme de reconnaître la suprématie de la loi divine.

On doit réparer ses péchés : Si on ne répare pas ici bas, il faudra réparer au purgatoire en subissant la peine due à nos péchés, et là, on ne pourra plus ni mériter, ni grandir dans la charité.



La réparation de la peine temporelle de nos péchés peut se faire :
- par le sacrement de pénitence, (La remise de la peine est proportionnée à notre contrition et à notre ferveur)
- par l'assistance à la messe (elle nous obtient la remise totale ou partielle de la peine temporelle due à nos péchés déjà pardonnés)
- en gagnant des indulgences

(c'est accomplir une œuvre qui remet la dette due aux péchés pardonnés. La valeur des indulgences est déterminée par le Souverain Pontife)

- par des bonnes œuvres qui doivent comporter un caractère de sacrifice et de renoncement (parce que le péché a enlevé à Dieu la gloire extérieure qui lui est due, il faut en retour enlever quelque chose qui nous est agréable). Plus l'œuvre sera faite avec un grand amour de Dieu plus elle sera méritoire.

- par les souffrances de cette vie, acceptées et unies aux souffrances de Notre Seigneur.

Les œuvres que l'Église recommande pour réparer pour soi ou pour les autres, sont : les jeûnes, l'abstinence, la patience dans les épreuves, les veilles, les prières et œuvres indulgenciées, accepter la Volonté de Dieu dans les contrariétés, les souffrances, les ennuis, accepter de souffrir pour suivre la loi de Dieu, accepter ce qu'il en coûte pour obéir aux commandements de Dieu et de l'Église.

On peut réparer pour les défunts :

- par les messes (il est bon de faire célébrer des messes pour le repos de l'âme des fidèles défunts)

- par les indulgences (du 1^{er} au 8 novembre par exemple, on peut gagner des indulgences pour les défunts)

- par l'exercice du chemin de Croix

- par des bonnes œuvres et les souffrances unies et offertes à Notre Seigneur



On peut réparer aussi pour les autres : C'est une plus grande charité de souffrir un sacrifice pour les autres que pour soi-même. Dieu se laisse toucher.

L'exemple de Gloria Polo, une jeune femme colombienne, est un témoignage intéressant : Le 5 mai 1995



son neveu et elle furent foudroyés lors d'un orage. Le jeune homme âgé de 23 ans mourut sur le coup, mais Dieu permit que la jeune femme retrouvât la vie après avoir été

plusieurs fois en état de mort clinique.

Gloria Polo témoigne qu'en cet état de mort clinique, Dieu lui fit la grâce de voir ses nombreux péchés, le ciel, le purgatoire et l'enfer.

Petite fille catholique pratiquante, Gloria Polo s'était laissée entraîner vers l'âge de 13 ans à la vanité, à l'impureté et la pornographie. Jeune

femme, elle dut avorter puis elle devint une brillante militante féministe, promouvant la mode, les plaisirs, le divorce, l'avortement, l'homosexualité etc...

Dans sa miséricorde, Dieu, lui donna à ce moment, la grâce spéciale de comprendre la réalité du péché. À cet instant de mort clinique, Gloria Polo eut clairement la notion des merveilles du ciel, des souffrances purificatrices du purgatoire et vit l'horreur de l'enfer où une place l'attendait. Gloria est une miraculée, physiquement et spirituellement. Elle témoigne qu'elle fut sauvée de l'enfer par la prière réparatrice d'une très humble personne, qui promit un long pèlerinage à pied afin qu'elle fut sauvée.

S'étant remise de ses brûlures mortelles, Gloria dénonce maintenant avec ardeur les pièges et les hypocrisies du démon, et elle témoigne partout de la grandeur des sacrements, de l'insolubilité du mariage, de l'importance de réparer pour soi et pour les autres.

Un moyen très sûr pour réparer est : de tout confier à la Très Sainte Vierge Marie. Saint Louis-Marie Grignon de Montfort explique dans son 'Traité de la vraie dévotion' les immenses avantages de tout faire pour Marie, par Marie, avec Marie et en Marie. La Consécration à Jésus par Marie de saint Louis-Marie est un acte d'offrande parfait qui permet de tout donner à Marie afin que Dieu nous reçoive par elle. Par ce moyen toutes nos actions sont purifiées, embellies et unies à Jésus-Christ et deviennent (si on les offre à cette inten-



tion), une réparation agréable à Dieu.

Jusqu'au Concile Vatican II, l'Église a toujours été consciente de la réalité du péché et de sa mission de réparation pour le salut des âmes. Avec un zèle ardent, les saints, les martyrs, les confesseurs, ont donné leur vie pour convertir et appliquer aux âmes les mérites du Rédempteur.

Cette doctrine de la Réparation est si grave et centrale, qu'à l'heure même où la charité s'était refroidie par l'hérésie protestante et le Jansénisme, Notre Seigneur apparaissait à Paray-le-Monial et redisait à Sainte Marguerite-Marie Alacoque son amour pour les hommes :

« Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qui les a comblés de bienfaits, mais qui en échange de son amour infini, non seulement ne reçoit pas de reconnaissance, mais ne recueille que l'oubli, la négligence et des injures, et par ceux-là même qui sont tenus de lui témoigner un amour spécial » C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur, par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'il a reçues... » (Le Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie en 1675)



Cette réparation à son Sacré-Cœur demandée par Notre Seigneur Jésus-Christ est un condensé de la loi du salut : la dette du péché a été payée par la tête qui est le Christ, mais pour obtenir le ciel, les hommes doivent s'unir à ce sacrifice dans le corps mystique qui est l'Église.

Par ce symbole du cœur, Jésus explicite l'amour qui l'a porté à réparer et demande à l'âme d'y répondre amour pour amour, en lui offrant une compensation pour les outrages et indifférences par lesquels il est offensé.

Cette demande de Notre Seigneur Jésus-Christ montre que la réparation est nécessaire :

- parce qu'il est juste d'aimer Jésus en retour et d'avoir cette gratitude à vouloir lui ressembler en ôtant de nos vies tout ce qui est péché.

- Parce que l'union de nos sacrifices au Sacrifice de Jésus-Christ perfectionne l'âme, augmente la charité et le zèle pour le salut des âmes.

- Parce que notre oblation, unie à celle du Christ éclaire le monde plongé dans le mal (*concupiscences, lois contre nature, lois mortifères, hédonisme, vices, athéisme etc.*)

- Parce que nos sacrifices unis au Sacrifice Rédempteur sanctifient les membres de l'Église vivants ou morts.

- Parce que cet esprit de Réparation permet d'accepter et de comprendre la valeur de la souffrance.

- Parce que la réparation étend le règne du Christ dans les âmes, dans les familles, dans les États et dans l'Église, apportant la paix, la joie et la douceur dans les mœurs et dans les cœurs.

Le Sacré-Cœur veut notre participation à son œuvre de Réparation pour le Salut des âmes.

Par sainte Marguerite Marie, il nous invite à la communion réparatrice : *« Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout puissant accordera à tous ceux qui communieront en réparation, neuf premiers vendredis du mois de suite, la grâce de la pénitence finale, ne mourant point dans ma disgrâce et sans recevoir les sacrements, mon divin Cœur se rendant leur asile assuré au dernier moment ».*

Le Sacré Cœur ajoutait à cette demande douze promesses d'assistance et de Salut pour toutes les âmes qui offriraient ces 9 communions réparatrices.

Ces actes de réparation ont pour récompense la Vie éternelle, c'est dire leur importance !



Mais le sacrifice répugne à notre nature humaine, comment faire ?

Offrir sa souffrance en réparation ce n'est pas sentir qu'on l'offre, mais c'est le verbaliser dans le fond de son cœur. Il ne s'agit pas d'un acte de la sensibilité (je sens que j'offre) mais d'un acte de la volonté - je veux l'offrir, j'accepte la Volonté de Dieu,

Fiat. Le sacrifice témoigne de notre désir et de notre amour envers le Divin Rédempteur.

Dieu veut que nous Réparions, mais paradoxalement, nous ne pouvons faire des sacrifices sans son aide. L'Évangile indique la voie : *« Si vous ne redevenez pas des petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume de Dieu ».* Dieu a horreur des orgueilleux, nous dépendons en tout de lui et il veut que nous lui demandions la grâce, la force, la clairvoyance, la persévérance, la pureté d'intention pour faire des sacrifices.



Quand viennent les catastrophes et les calamités, on doit demander pardon pour les péchés et réparer.

L'histoire de la basilique du Sacré Cœur raconte le formidable élan de réparation qui souleva la France alors en déroute, et Dieu se laissa toucher.

Alors que la France était envahie par l'armée prussienne en 1870, des dames catholiques de Lyon faisaient le vœu de prêter un généreux concours à la construction de la basilique à Fourvière, si la très Sainte Vierge préservait le diocèse de Lyon.

M. Legentil, riche industriel et fervent catholique, ayant eu connaissance de ce vœu, eu l'inspiration divine d'un vœu national en vue de la construction d'une basilique en réparation au Sacré-Cœur.



Ce vœu de réparation concentra rapidement tous les espoirs. Les évêques, dont le cardinal Pie, donnèrent leur autorisation pour la publication d'un Vœu National.

Ce Vœu National résumait dans sa première partie les maux de la France ainsi que les attentats sacrilèges commis à Rome contre l'Église et le pape. La deuxième partie était une amende honorable pour les péchés, la demande des secours divins et la promesse de l'érection, à Paris, d'une église consacrée au Sacré-Cœur.

Très rapidement on put compter des milliers d'adhésions à ce vœu et Pie IX donna sa bénédiction apostolique. Le 31 juillet 1872, Mgr Guibert proposa Montmartre comme emplacement. Un projet de loi fut approuvé par l'Assemblée nationale qui précisait qu'il était d'utilité publique d'ériger un monument religieux sur la colline de Montmartre. Le 7 janvier 1874, la souscription nationale pour la construction de ce bâtiment se montait à plus d'un million de francs.

Autour de la basilique, une multitude d'œuvres, d'instituts et d'ordres promouvant l'adoration et la réparation au Sacré-Cœur s'installèrent. On peut citer l'exemple de l'Institut Notre Dame du Cénacle fondé par sainte Thérèse Coudert à la Louvesc, qui dénombrait en 1896, 1000 retraitantes à demeure et 1500 enfants et adultes instruits, une centaine de baptêmes et autant de 1^{res} communions, 12 retraites de cinq jours pour dames, 7 de 3 jours, 13 retraites de communion et 3 retraites de 8 jours pour les religieuses.

On peut citer encore :

- Marie-Adèle Garnier qui fut la fondatrice des Religieuses adoratrices de Montmartre pour l'adoration perpétuelle.

- Madame Royer (1841 1924) fondatrice de la Fraternité de prières et de pénitences au Sacré-Cœur.

- ou sœur Marie du Sacré-Cœur, visitandine, qui s'offrit en victime d'amour pour réparer au Sacré-Cœur et qui institua la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur, qui avait pour mot d'ordre : Amour, Gloire et Réparation.



À cette époque, d'autres œuvres Réparatrices émergèrent comme :

- la Confrérie Réparatrice des blasphèmes et de la profanation du dimanche, reconnue par le Pape Pie IX le 30 juillet 1847.

- les sœurs de l'Adoration Réparatrice approuvée en 1853 par Pie IX,

- les sœurs victimes du Sacré-Cœur de Jésus vouées à la Réparation, approuvées par Mgr Place en 1875.



- L'Association Réparatrice à la Très Sainte Trinité, dont Jeanne Baillet eut la révélation en 1873, afin d'obtenir la Réparation et l'anéantissement des sociétés secrètes. Elle fut approuvée en 1875 par le pape Pie IX. Il l'étendit aux laïcs, leur demandant de se réunir trois par trois pour communier le même jour dans les mêmes buts. Actuellement, les capucins de Morgon assurent l'aumônerie de cette association.

- En 1801 Pie VII enrichissait d'indulgences les louanges divines en Réparation récitées au Salut du Saint-Sacrement.

- Pie XI écrivait la prière Réparatrice au Sacré-Cœur de Jésus en 1828 et le Pape Léon XIII donnait la prière Réparatrice 'Ô mon Sauveur'.

Les demandes du Sacré-Cœur n'étaient pas toutes satisfaites, mais Dieu dans sa miséricorde envoya sa Très Sainte Mère afin de solliciter encore notre Réparation.

À l'automne 1916, l'Ange du Portugal apparaissait aux trois enfants de Fatima. Il leur apprit la prière de Réparation à la Très Sainte Trinité et leur demanda de la réciter souvent. Le 13 juillet 1917, la Très Sainte Vierge demandait aux enfants d'offrir tous leurs sacrifices en disant :

Ô Jésus, c'est pour l'amour de Vous, pour la conversion des pécheurs et en Réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie."

La Très Sainte Vierge et l'Enfant Jésus apparaissaient à Lucie, le 10 décembre 1925, et l'Enfant dit à Lucie : *'Aie compassion du Cœur de ta Très*



Sainte Mère entouré d'épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire acte de Réparation afin de les en retirer.'

Notre Dame lui dit aussi : *"Elles sont si nombreuses les âmes que la justice de Dieu condamne pour des péchés commis contre Moi que Je viens demander Réparation"* Notre Dame demandait alors la Communion Réparatrice des cinq premiers samedis du mois.

La Réparation est la toile de fond de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

Les trois enfants de Fatima étaient des âmes Réparatrices.

Lucie demandait à l'Ange comment ils devaient faire pour se sacrifier : *« De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. »*

Notre Dame demandait aux enfants : *« Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ? Oui, nous le voulons, répondirent-ils. »* 13 mai 1917

Lucie raconte que petite, Jacinthe avait tellement à cœur de réparer pour les pécheurs qu'elle ne laissait jamais passer une occasion : *« Jacinthe est celle à qui la Sainte Vierge avait accordé, avec une plus grande abondance de grâces, une meilleure connaissance de Dieu et de la vertu. »* disait-elle.



Sur son lit d'hôpital, la petite Jacinthe eut de belles communications intérieures. L'une d'elles prend toute son importance à notre époque : *« Il viendra des modes qui offenseront beaucoup notre Seigneur ».*

En effet, qui en 1917 aurait pu imaginer la véritable révolution vestimentaire et par là, morale, qui s'est opérée en 100 ans.

Dès les années 1920-1930, la mode féminine perdait sa pudeur et sa modestie. Le port du pantalon était lancé par quelques actrices comme Marlène Dietrich et par quelques grands couturiers.

Le pape Pie XI prit ce problème au sérieux et lançait, le 8 Août 1928 une Croisade contre les modes impudiques.

Pour confirmer cette croisade, il écrivit le 24 septembre 1928, un texte contenant les normes de l'Église sur la tenue vestimentaire de la femme chrétienne. Le 12 janvier 1930, cette croisade fut étendue au monde entier et ses préceptes étaient affichés à l'entrée de toutes les églises.

À cette époque, au Québec, le Cardinal Rouleau, donnait son approbation à la 'Ligue Catholique Féminine', *'fondée pour le respect de la modestie chrétienne'*. Elle associait des femmes et des jeunes filles chrétiennes décidées à faire triompher la pudeur, la décence, le bon goût et les principes moraux. En six ans cette ligue avait recruté 70 000 membres.

En 1944, le Père A Kunkel, lançait aux USA, 'la Croisade de Pureté de Marie Immaculée', pour promouvoir la chasteté et la modestie par l'imitation de Marie. Pie XII donnait à cette croisade sa bénédiction apostolique en 1954 et il rappelait avec force le rôle du vêtement.

En 1970 naissait en France le FMA (Féminisme, Marxisme, Action) dans le but de la libéralisation de la femme. Le MLF (mouvement de libération de la femme) constitué sur ce socle revendiquait la libre disposition du corps féminin quant à la tenue vestimentaire, la sexualité, l'homosexualité, le droit à la contraception à l'avortement, et à l'égalité des sexes. Le MLF lançait le 'Manifeste des 343' qui consignait la liste 'exemplaire' des 343 françaises qui s'étaient fait avorter. Les plus radicales du MLF comme Monique Wittig, militaient déjà pour le lesbianisme et l'accès au Gender ou Queer... Pantalon, legging, mini-jupes, mini-shorts, mini-tops... etc. La révolution de l'impudicité portait ses fruits avec le vote des lois contre nature et mortifères...



« Toi au moins, tache de me consoler » disait la Vierge Marie à Lucie, le 10 décembre 1925.

N'y aurait il pas là une œuvre de Réparation à faire sur la modestie ?

La modestie chrétienne est un rempart qui protège la vie intérieure de la femme. Elle aide l'âme à grandir dans la vie spirituelle, à avoir le sens de Dieu, à tourner son cœur vers l'adoration, vers l'obéissance aux commandements divins et vers les dons spécifiques à sa nature.



Le vêtement féminin touche à deux blessures spécifiques du péché originel : la concupiscence chez l'homme et d'autre part, la vanité et l'esprit d'indépendance chez la femme. La convergence de ces blessures favorise l'impureté et atteint la femme dans sa vocation de donner et défendre la vie. Par la modestie, la femme apaise cette concupiscence et récuse son désir d'indépendance aux contraintes de sa nature et de la loi divine.

'**Libérer**' la tenue vestimentaire de la femme, c'est changer son cœur, c'est détruire la famille dont elle est l'âme, c'est attenter à la vie naturelle et spirituelle dont elle est par vocation la gardienne.

Les loges l'ont bien compris et le résultat de cette révolution est là :

- dans la société : divorce, contraception, avortement, PMA, mariage contre nature, théorie du genre, euthanasie, harcèlement, égalité des sexes jusqu'à l'écriture inclusive...

- et dans l'Église : par l'égalité des sexes, les femmes peuvent officier dans la liturgie et dans la pastorale.

Reconnaissance du divorce par l'accès à la communion des divorcés. (*Amoris Laetitia*). Justification de la contraception, par une remise en cause des préceptes catholiques à la lumière d'*Amoris Laetitia*. (déclaration du Père Chiodo de l'académie Pontificale pour la vie 18 janvier 2018).

'**Modestie**' ne veut pas dire : 'ne ressembler à rien' ! La modestie a une dimension surnaturelle de charité que n'a, ni la 'burqa', ni le puritanisme protestant !... Laissons là les sobriquets de sac à patates et autres, ce

sont des voies sans issues, totalement disproportionnées quant aux enjeux temporels et éternels.

La modestie chrétienne a cette charité qui demande d'être jolie, agréable, charmante, tout en obéissant aux sages règles de pudeur de l'Église : *avoir les genoux, les épaules et le décolleté couverts*. Elle a cette coquetterie toute catholique qui permet l'utilisation d'accessoires et de tenues attrayantes mais honnêtes pour être habillée avec goût, harmonie, élégance, afin d'honorer ses proches et Dieu dans son devoir d'état.

Il faut prendre conscience de la blessure du péché originel et des conséquences des tenues impudiques : concupiscence, scandale, impureté, jalousies, mauvais exemples, perte de la pudeur, perte de la piété et de la ferveur, envie de posséder, temps perdu, discussions stériles et oiseuses, égoïsme, indépendance aux principes chrétiens, désobéissance et dédain pour les vérités catholiques, perte de la foi... etc...

Au purgatoire on aura à réparer aussi pour les conséquences de ces actes...

La tenue vestimentaire n'est pas, comme chacune le conçoit habituellement, qu'une affaire personnelle, qui met en jeu un savant mixage de goûts, de milieu, d'éducation, de finances ou de degré de piété, mais c'est avant tout un bien commun à la société temporelle de l'Église et à son corps mystique.

Adopter des modes impudiques abîme l'âme personnellement, mais abîme

aussi le corps mystique tout entier.

La modestie est donc particulièrement importante à l'église, dans les rassemblements catholiques et les réunions, afin que les grâces et la charité puissent circuler sans obstacles.

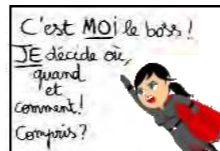
La pratique de la modestie demande un sacrifice constant et méritoire qui peut être offert à Dieu pour réparer l'indécence des modes et demander la conversion des femmes dans leur tenue et dans leur cœur.



Devant la décadence des mœurs et son cortège de violence, de haine, de disputes, d'injustices, de déprimés et de déséquilibres, mêmes les plus libéraux sont parfois pris de vertiges et d'angoisses. Cette Réparation au Cœur Immaculé de Marie par les femmes, et soutenue par les hommes, peut obtenir d'immenses grâces dans les âmes, dans les familles, dans l'Église et dans la société.

L'heure est à la Réparation. Dieu l'a explicité par son Sacré-Cœur et par la Très Sainte Vierge Marie. Aucune âme chrétienne n'est inutile, aucun instant ne doit être perdu. Dieu attend notre Réparation pour déverser ses trésors de grâces.

Le Carême 2018 devrait être celui de la Réparation, les intentions ne manquent pas ! Que chacune de ses journées soit un acte d'offrande en Réparation au Cœur Immaculé de Marie, au Sacré-Cœur et à la Très Sainte Trinité, pour la gloire de Dieu, le bien de chacun et des sociétés.



Carnet Paroissial

Chapelle du Cœur-Immaculé-de-Marie à Saint-Étienne

Funérailles : le 3 octobre 2017 Mme Jeanne COURTIAL à l'âge de 89 ans
le 9 octobre 2017 M. André COURTIAL à l'âge de 83 ans

Prieuré Saint-François-Régis à Unieux

Baptême : le 29 octobre 2017 Marie-Gaëlle Pia
Funérailles : le 9 octobre 2017 Mme Marie-Juliette DESCOURS à l'âge de 91 ans
le 27 novembre 2017 M. Adrien CHAULET à l'âge de 94 ans
le 6 décembre 2017 Mme Lugia MONTALBANO à l'âge de 96 ans

Mariage à St Héand le 7 octobre de M^{elle} Marthe TARDY avec M. Cédric MINET

Les abbés du Prieuré
Saint-François-Régis
vous souhaitent
une très bonne
année 2018

Ils s'unissent à vos
intentions et les
confient tout
particulièrement à
Notre Dame,
à la Sainte Messe.

Chronique du Prieuré

Le 8 octobre : Rentrée paroissiale

La chapelle de Roanne renouvelait ce jour sa consécration à Notre Dame du Rosaire. Une soixantaine de personnes se retrouvaient ensuite autour du fameux poulet-basquaise préparé par M. Gouttebauge. L'après midi était réservée à la projection des photos et du film du pèlerinage de Fatima, réalisés par M. l'abbé Gendron.



20 au 22 Octobre : Pèlerinage à Lourdes

Comme chaque année, M. et Mme Gérard organisaient un car pour le pèlerinage du Christ-Roi. Les pèlerins venus de toutes la France étaient très nombreux. Le soir venu les pèlerins effectuaient la procession aux flambeaux et les dévotions à la grotte.



1^{er} novembre à Roanne

En ce jour des morts, après la messe, l'abbé Lundi se rendait avec ses paroissiens au cimetière pour la bénédiction des tombes.



25 et 26 novembre : Marché de Noël

L'école était décorée avec goût pour ces deux jours de fête très conviviale. Les mamans avaient confectionné des trésors de broderie, de couture, et d'objets artisanaux de toute sorte. Le stand d'épicerie fine des sœurs attira beaucoup de gourmets. En

début d'après-midi le spectacle des enfants remporta un vif succès, noté d'ailleurs dans le journal local. Le soir familles et amis se retrouvaient autour d'une tartiflette géante puis des cadeaux de Noël, étaient distribués à toutes les personnes !

Le 3 décembre : 2^e Marché de Noël

À Roanne, les fidèles ont pu faire leurs emplettes de cadeaux de Noël avec des stands bien achalandés.

9 et 16 décembre : Journées Ora et Labora

Plusieurs journées de travail étaient organisées pour assurer l'entretien du parc. Les parents d'élèves sous la houlette d'un professionnel, M. Colas, abattaient deux arbres malades.

Le samedi suivant, les fidèles techniciens habituels étaient au rendez-vous pour préparer le bois de chauffage.



10 décembre : Cœur de Marie

Après une neuvaine de prières les fidèles de Saint-Étienne se consacraient au Cœur Immaculé de Marie. Les 153 noms inscrits étaient enfermés dans un cœur reliquaire donné à l'abbé Gendron. Ce cœur ancien, venant d'une communauté religieuse, fut placé sur la statue de Notre Dame de Fatima.



17 décembre : Récollection

Cette année, la récollection de l'Enfant Jésus était prêchée par M. l'abbé Salaün. Après une belle homélie, M. l'abbé donnait deux conférences. En fin d'après midi après le chapelet devant le Saint Sacrement, une petite Constance

de 3 mois était consacrée à l'Enfant-Jésus.

22 décembre : heureuse nouvelle !

Le projet d'achat de la chapelle de la Visitation se concrétise.

La Fraternité Saint-Pie-X a signé en cette fin d'année le compromis de vente. Grâce à vos dons, nous serons en passe de réaliser cet achat. Nous vous remercions de votre générosité et vous assurons de nos prières à toutes vos intentions.



27 et 28 décembre : Sortie des jeunes

L'abbé Gendron réunissait un bon groupe de jeunes pour un 'week-end quad' dans le Velay. Excursions en quad, batailles de boules de neige, chants et bonne humeur étaient au rendez-vous.



7 janvier : Épiphanie

Les Roannais tiraient les rois en ce dimanche de fête. C'était l'occasion d'échanger les vœux pour cette nouvelle année.



14 janvier : Les rois

Un tournoi de belotte était organisé en début d'après-midi. Les enfants et les fidèles se retrouvaient ensuite pour tirer les rois, et il y en eut beaucoup ce jour-là !



Rendez-vous des mois à venir

Cercle Saint Pie X : jeudis 25 janvier, 15 février, 8 mars, 19 avril.

Tac au Tac : 11 et 18 janvier ; 22 février ; 1^{er} et 15 mars ;

Tac au Tac *des mamans* : 9 et 16 janvier ; 20 et 27 février ; 13 et 20 mars

Cercle Sainte-Anne-et-Saint-Joachim : 18 janvier, 15 février

Ora et Labora : 17 février

Chapelet des jeunes : Tous les mercredis à 17h45 à l'église Sainte Marie. St Étienne

Adoration : jeudis 25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril

Tiers Ordre : lundi 26 février

Catéchisme : dimanches 28 janvier, 25 février, 11 mars, 22 avril.

Milice de Marie : lundis 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 9 et 24 avril.

Pèlerinage à Paray-le-Monial : Samedi 10 et dimanche 11 mars

Pèlerinage de Pentecôte : 19, 20, 21 mai

Kermesse : Samedi 16 et dimanche 17 juin.

Kermesse 2018



Samedi 16 et
Dimanche 17 juin